

8^{ème} Congrès Fédéral 130 ans de la CGT

Intervention de François DUTEIL – Président de l'IHSME

Cher.e.s Camarades,

Nous sommes le samedi 28 septembre 1895, à cinq heures du soir, à Limoges.

De nombreux passants déambulent place Dauphine (aujourd'hui place Denis-Dussoubs) en cette chaude soirée d'un été qui n'en finit pas.

Les passants sursautent à la salve d'applaudissements qui claque de la salle Antignac, attenante au Café de Paris. On y entend crier « Vive l'émancipation ouvrière par les ouvriers ».

Depuis le début de la semaine, 75 congressistes débattent.

La veille, le journaliste Barrière envoie un télégramme aux journaux « Petit Journal » et « Petit Parisien ». Il y est indiqué « Le rapport de la commission d'organisation du travail conclut à ce qu'il soit créé entre les divers syndicats d'ouvriers et d'employés des deux sexes existants en France et aux colonies, une organisation unitaire et collective qui prend pour titre : Confédération Générale du Travail. La commission propose d'admettre dans la Confédération Générale, les syndicats, les bourses du travail et les fédérations ».

Si 28 fédérations, 126 chambres syndicales et 18 bourses du travail sont représentées à ce congrès national corporatiste, les mineurs et les électriciens et gaziers, en tant que fédérations n'y sont pas, mais pour des raisons différentes. Seul Calvignac de Carmaux, le pays de Jaurès, est présent.

Ainsi est née la CGT. Nous allons ensemble faire un voyage d'un siècle et demi.

N'en déplaise aux thuriféraires du syndicalisme, 130ans après sa naissance, la CGT n'est pas un vestige archéologique de l'histoire et votre présence aujourd'hui en porte témoignage, ainsi que les débats à venir.

La vidéo que vous venez de regarder met en évidence que la CGT **s'est créée, développée dans et pour les luttes.**

Marx a montré et démontré que l'histoire n'est que l'histoire de la lutte des classes, qu'on en ait conscience ou pas.

D'autre part, si ce sont les femmes et les hommes qui font leur vie, c'est-à-dire chacune et chacun d'entre nous, nous ne la faisons pas comme nous le voulons.

Nous ne la faisons pas dans des circonstances choisies, mais dans celles que nous rencontrons directement données et transmises par le passé.

Nous faisons notre propre histoire, non dans le vide, non en dehors de la vie matérielle, ni en dehors d'un passé historique.

Nous allons comme il se doit, marquer les 130 ans de la CGT en tant que confédération. Différentes initiatives auront lieu.

Ce ne sont pas tant des souvenirs que nous allons évoquer mais bien un héritage.

Quel meilleur moyen qu'un congrès pour le célébrer ?

Le rapport d'ouverture que vient de présenter Sébastien permet de décrypter le réel. Il aide chacune et chacun à être citoyen à part entière dans notre syndicalisme.

Si notre congrès va nous permettre de penser collectivement, cela vaut également individuellement pour chacune et chacun d'entre nous dans cet univers hyperconnecté, avec ses injonctions contraires où on ne se parle plus. Le monde du travail n'a jamais eu accès à autant d'informations, et paradoxalement, nous n'avons jamais eu autant de sentiment de ne plus savoir où en est le vrai, que croire ?

Il est impossible de s'en tenir au seul présent. Il nous faut le doubler d'un futur de notre invention. Ce sera l'objet des résolutions et documents d'orientation que vous adopterez à l'issue de vos travaux.

Faire le détour par l'histoire nous permet de construire un savoir et vise à mettre de l'ordre dans la mémoire du passé.

Rappelons-nous dans ces dernières décennies, quelques débats qui ont posé problème dans notre organisation, notamment au moment de la transposition des directives européennes.

N'avons-nous pas besoin de réinterroger un parcours et des combats, les replacer dans leur temps ?

L'histoire peut nous aider à épargner l'avenir de ce qui n'est plus tolérable comme à comprendre les réponses d'hier.

Comment apporter des réponses inédites, explorer des pistes dont certaines doivent être reconsidérées et creusées en tenant compte de ce que l'histoire nous a appris au regard des interrogations actuelles ?

Cela nous oblige et autorise à esquisser des perspectives.

Évoquer les 130 ans de la CGT, c'est jeter un regard sur notre passé, ce qui a forgé les valeurs fondamentales de la CGT qui constituent autant de point d'ancrage et d'appui pour notre syndicalisme d'aujourd'hui et plus encore celui de demain.

C'est ce que déclarait Benoît Frachon aux jeunes en décembre 1961 : « Ne dédaignez pas l'histoire du mouvement ouvrier.

Vous n'arrivez pas, pas plus que nous sommes arrivés, nous, qui sommes beaucoup plus âgés que vous, dans un terrain en friche.

Nous avons recueilli et vous recueillez le fruit de l'effort de générations passées et parmi ces générations, des femmes et des hommes furent jeunes, comme vous l'êtes, lorsqu'ils enrichissent de leur expérience l'histoire du mouvement ouvrier.

Il faut aussi l'apprendre, la connaître cette histoire du mouvement ouvrier, elle est utile ».

Priver la classe ouvrière de son histoire signifierait également la priver de sa capacité à s'orienter dans le présent.

L'histoire de la classe ouvrière, de la classe laborieuse, c'est celle de tous nos droits qui ont été l'objet de conquêtes, de luttes pour les gagner et les garder. Cette histoire de nos conquises, c'est celle des mobilisations comme sources d'espoirs partagés.

Ces espoirs partagés prennent corps avec la Révolution française de 1789.

En effet, si la CGT se constitue en 1895, le syndicalisme ne naît pas de rien. A leur manière, ceux qui travaillent, les exploités, des décennies, des siècles antérieurs, ont toujours cherché à se défendre.

La révolution de 1848 voit émerger un mouvement ouvrier naissant capable d'imposer de premiers reculs.

Une meilleure prise de conscience de la possibilité pour la classe ouvrière de bâtir une société socialiste dont une première tentative sera la Commune de Paris malgré le mouvement ouvrier encore jeune, inexpérimenté, faible et divisé.

En effet, au fil de l'évolution des forces productrices, on a assisté tout à la fois à la création de corporations, de confréries, de compagnonnages et de mutuelles.

Elles permettront de donner un autre contenu à la pratique de la charité, celui de la solidarité.

Les caisses de solidarités se transforment progressivement en caisses de résistance.

Le premier logo de la jeune CGT n'indique-t-il pas « Bien être et solidarité » ?

Malgré les risques encourus, les travailleurs expérimentent divers modes d'action et d'association pour faire valoir leurs droits et donner corps à leur premier mot d'ordre : la solidarité.

Ainsi, de la profession à la classe, du local à l'international, son apprentissage va de pair avec la recherche de l'émancipation.

La jeune CGT, face à l'essor industriel, face à une situation complexe se trouve confrontée aux conditions **concrètes** de la lutte des classes.

Elle puisera également ses réflexions chez les **utopistes** de Saint Simon à Marx, en passant par Fourier ou Proudhon, ou encore Louis Blanc.

Cet increvable esprit de lutte est sévèrement réprimé par la bourgeoisie naissante, à l'instar de la Commune de Paris.

Cette répression, à l'image de la loi Le Chapelier de 1791, vise autant le mouvement social naissant que le mouvement démocratique dont les travailleurs sont les artisans les plus fidèles.

N'est-ce pas Louise Michel qui déclarait plus tard en parlant de la Commune : « On voulait tout à la fois, arts, sciences, littératures, découvertes, la vie flamboyait. On avait hâte de s'échapper du vieux monde ».

La première internationale de 1864 a déjà constitué un tournant.

Si le syndicalisme est enfin autorisé par la loi de 1884, celle-ci apparaît bien comme un contrefeu en excluant de son champ d'application les fonctionnaires et travailleurs des services publics et, dans le secteur privé se limiter à la défense des intérêts économiques.

Cela étant, c'est une précieuse conquête, même si elle entérine des droits conquis.

Mais il faut surmonter les divisions entre Bourses du Travail et Fédérations Nationales des Syndicats, ou bien encore, syndicats autonomes.

Chacune tient séparément son congrès.

Il faut attendre septembre 1894 pour qu'un congrès mixte se tienne à Nantes et appelle à la tenue d'un congrès unitaire.

Le mouvement ouvrier est traversé par de nombreux courants entre « possibilistes, représentant un socialisme modéré, les libertaires, les anarchistes, les guesdistes, etc...

Des questions fortes et structurantes sont débattues, la grève générale, l'indépendance et l'unité.

Le congrès de Nantes déclare que la nouvelle organisation devra « se tenir en dehors de toute école politique » et son objet sera « d'unir sur le terrain économique et dans des liens d'étroites solidarité les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale ».

L'héritage de la jeune CGT est bien un héritage révolutionnaire avec ses ressources et ses contraintes.

A Limoges, c'est plus d'une juxtaposition d'organisations dont il s'agit.

De fait, la seconde fondation de la CGT aura lieu lors du congrès de Montpellier en 1902.

Ce septième congrès (à l'époque il y en a un par an) donne à la CGT sa structure durable : organisations professionnelles et interprofessionnelles. Les turbulences organisationnelles prennent fin.

C'est ce congrès qui affirme un des principes qui prévaut aujourd'hui : celui du fédéralisme et de la liberté. Il assure et respecte la complète autonomie de ses organisations.

La CGT affirme son autorité, elle est consolidée dans son existence.

Ses dirigeants mettent en œuvre une orientation de lutte fondée sur les principes de l'action directe.

Je ne vais pas, dans mon propos, revenir sur chacun des congrès de la CGT. Ce serait fastidieux, encore que dans chacun des textes votés, il serait utile d'harcéler les mots, les formules, traquer leur part d'ombre et de lumière.

C'est bien la voie d'un syndicalisme révolutionnaire qui est prise.

Permettez-moi toutefois de faire référence au neuvième congrès confédéral.

Nous en avons reparlé l'été dernier au moment des élections législatives qui ont suivi la dissolution, par Macron, de l'Assemblée nationale.

Le contenu de ce congrès est parfois mis en avant pour justifier l'indépendance du syndicalisme.

Rappelons que nous sommes en 1906, que les partis dominants sont ceux qui sont dans la mouvance socialiste.

Ce congrès communément appelé celui de la charte d'Amiens, fait souvent l'objet d'une interprétation réformiste.

Ce n'est pas un document qui fonde l'apolitisme des syndicats. Il s'agit d'une conception tout à fait erronée.

Que dit la charte d'Amiens ? Elle vise à donner au syndicalisme quelques-uns de ses traits spécifiques :

- 1- Il se situe sur le terrain de la lutte des classes.
- 2- Il se fixe deux tâches complémentaires : la lutte quotidienne en vue de la « réalisation d'améliorations immédiats » contre les empiètements du capital mais aussi la lutte pour la disparition du salariat et du patronat : « l'émancipation intégrale ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ».

C'est ce que les auteurs de la charte appellent la « double besogne ».

Mais d'une manière générale, cette charte porte une conception du syndicalisme comme se suffisant à lui-même, ce qui contribue à son isolement sous prétexte d'indépendance.

C'est également confiner la classe ouvrière dans une forteresse coupée de son environnement. La faiblesse essentielle réside dans le rejet pur et simple de l'Etat sans évaluation claire de sa nature et de son rôle.

Le schématisme de certaines propositions traduit un manque dramatique de réalisme révolutionnaire.

Ces révolutionnaires vont s'organiser afin d'éviter une lutte des tendances. Le premier numéro de « La Vie Ouvrière » paraît début octobre 1909.

Il s'agit d'une véritable coopérative intellectuelle que cette revue d'information et de doctrine. Elle vise à diffuser un syndicalisme révolutionnaire épuré de ses excès.

Les réformistes ne seront pas en reste avec la publication pendant quelques mois de « l'Action ouvrière ».

Malgré la richesse des débats entre différents courants de pensée, la dynamique d'action impulsée par les syndicats révolutionnaires s'épuisent. La stratégie de la grève générale rencontre un scepticisme grandissant.

La prolifération des publications syndicales traduit l'ampleur du débat et le besoin de réévaluer les trop simples certitudes du syndicalisme révolutionnaire. La faiblesse de la réflexion théorique et de l'organisation sont autant de failles qui sont utilisées par l'adversaire de classe. Nous sommes dans une décennie de répression.

Pour la sensibilité anarchiste « à trop réfléchir on n'entreprend jamais rien ».

C'est dans cet état de désunion que la CGT aborde l'année 1914.

Cent trente ans après sa naissance, il était, je le pense, utile de revenir sur ces premiers pas de la jeune CGT. Des valeurs se sont forgées. Elles seront enrichies par la suite. C'est notre héritage.

Afin de ne pas être trop abstrait, j'ai conscience d'avoir été schématique. Vous m'en excuserez. Il faut éviter d'être trop manichéen et examiner les faits dans leur dialectique.

Qu'il me soit permis de citer Victor Hugo dans Les misérables « Il se fait beaucoup de grandes actions dans les petites luttes.

Il y a des bravoures opiniâtres et ignorées qui se défendent pied à pied dans l'ombre contre l'envahissement frontal des nécessités et des turpitudes.

Nobles et mystérieux triomphes qu'aucun regard ne voit, qu'aucune renommée ne paye, qu'aucune fanfare ne salue. La vie, les champs de bataille qui ont leurs héros, héros obscurs, plus grands encore que les héros illustres ».

Je me félicite que la direction fédérale sortante ait décidé de consacrer quelques instants à marquer ce cent trentième anniversaire de la CGT. Si elle s'est développée par et pour les luttes, cela a été l'œuvre de femmes et d'hommes ordinaires qui ont réalisé des choses extraordinaires.

Rendons leur hommage, comme les générations futures vous rendront hommage à votre tour.

Flaubert a écrit que ce ne sont pas les perles qui font le collier mais le fil.

Le fil, ce sont les valeurs dont nous avons hérité et sur lequel nous ajoutons des perles supplémentaires.

Mais dans tout cela me direz-vous, qu'en est-il des mineurs, des électriciens et gaziers ?

Chacune de nos corporations avec des nuances, des différences, a pris sa place dans cette démarche de libération humaine.

Le mineur a été une figure symbolique du mouvement ouvrier national et international.

La corporation minière a accompagné le destin de notre pays. C'est ce qui fait toute sa noblesse. Elle a incarné des luttes emblématiques qui font la force du mouvement ouvrier, du syndicalisme.

D'autre part, dans le contexte actuel de montée de la haine, du rejet de l'autre, la mine a constitué un formidable terrain d'accueil et d'intégration.

Le métier de mineur est un des plus anciens de la planète. On les appelait d'abord les « creuseurs ».

Avec l'espérance de profits qu'elle laissait entrevoir, l'exploitation du sous-sol n'a pas tardé à aiguïser des appétits voraces.

Le congrès fédéral de 1936 indiquait que le régime de concession avait pour but de « permettre à une poignée de hauts personnages des mines d'édifier des fortunes colossales avec les richesses minéralogiques de notre pays, en faisant subir une exploitation féroce aux ouvriers ».

Ainsi, les maîtres des mines, barons et consorts, vont structurer leur puissance financière selon leurs intérêts en pesant sur les choix gouvernementaux et en luttant contre les organisations ouvrières naissantes.

Leur règle : la soumission et l'obéissance.

La corporation minière va être une des premières à secouer la société capitaliste.

A partir de 1832, il n'y a pas une année sans qu'un bassin minier soit au cœur d'une lutte sociale.

Les grèves sont cruelles, réprimées sévèrement.

Emile Zola avec « Germinal », et Victor Hugo avec son poème « Aubin », rendent chacun à sa façon, hommage aux mineurs.

C'est dans le bassin de la Loire, à l'automne 1866, sous l'impulsion de Michel Rondet, que germe l'idée de gérer, par les mineurs eux-mêmes, la caisse des secours sur laquelle les compagnies règnent en maître.

Ainsi naîtra la « Caisse fraternelle ». Puis ce furent les « Chambres Syndicales ».

Le 24 octobre 1883, huit militants se réunissent à Saint-Etienne. Représentants autant de chambres syndicales, ils se constituent en Fédération. C'est la deuxième créée après celle du livre. On peut en sourire, mais les graines vont vite germer.

Là aussi, nombre de soubresauts de la vie de la jeune fédération sont liés aux débats entre réformistes et anarchistes.

Tout est à inventer, y compris un esprit de classe fédéral et faire mûrir une conscience permettant **de défendre en commun** les intérêts des mineurs.

Ce ne fût pas facile.

Malgré les particularités régionales, une première victoire est remportée en 1887, celle de l'institution de « délégués mineurs à la sécurité ».

Jaurès y joue un rôle important.

Des députés mineurs sont élus pour intervenir auprès du pouvoir d'Etat afin d'obtenir des lois sociales.

La fédération qui était devenue un corps sans vie après avoir végété renaît en 1892 mais elle est considérée comme réformiste bien qu'elle représente près de 80 000 membres.

Elle remporte toutefois un premier succès avec la mise en place, pour la première fois, d'un système d'assurances sociales.

Mais, et ce « mais » est important, la fédération est absente du congrès constitutif de Limoges. Je l'ai indiqué tout à l'heure, seul le représentant de Carmaux est présent.

Pourtant la fédération des mineurs est alors une des forces principales du syndicalisme.

Pourquoi cette politique de la « chaise vide » alors qu'il y a tant besoin de solidarité interprofessionnelle ?

Alors, cégétiste ou pas ? C'est une véritable valse que joue la fédération, en proie à des divisions, des menaces d'éclatement. Des clivages s'approfondissent.

Les syndicats du Nord – Pas – de – Calais sont entraînés dans un réformisme prononcé, soulevant la réprobation de nombreux militants marqués par l'anarcho-syndicalisme. Une scission intervient un peu plus tard et le jeune syndicat en opposition à l'ancien donne son adhésion à la CGT.

La catastrophe de Courrières le 10 mars 1906 avec ses 1204 disparus provoque une grève puissante soutenue par le « jeune syndicat ». La présence de députés mineurs pose problème compte tenu de leur attitude. Ils défendent plus la mine dans son ensemble que les mineurs.

Ce n'est qu'en 1908 que la fédération des mineurs est confédérée, et deviendra celle de tous les mineurs, toutes substances confondues.

Ces quelques éléments n'ont rien d'anecdotiques.

Le meilleur moyen d'appréhender les grands problèmes contemporains, c'est d'en connaître les racines historiques, les forces sous-jacentes. Ces quelques éléments permettent de se repérer dans l'histoire de notre Fédération Mines-Energie sans se noyer dans un flot de dates ou de déclarations.

Cela permet de comprendre le cheminement de nos branches historiques jusqu'à la naissance de notre « nouvelle » fédération comme nous l'avons indiqué, il y a un peu plus de 20 ans.

En effet, l'histoire du syndicalisme des électriciens et gaziers est plus récente et différente.

Ce n'est que vers 1820/1830 que l'on peut parler d'une industrie du gaz.

La deuxième révolution industrielle apparaît.

Pendant la Commune, les gaziers participent activement à la défense de la capitale.

L'industrie de l'électricité naît cinquante ans après celle du gaz.

Des entreprises électriques apparaissent dans plusieurs villes.

L'industrie électrique est une industrie d'avenir, occupant une place particulière dans l'évolution des forces productives.

Luxe à la fin du 19^{ème} siècle, l'électricité devient un symbole de modernité au milieu du 20^{ème} siècle pour devenir un droit inaliénable, un bien commun.

Le syndicalisme apparaît de façon concomitante dans les deux industries, notamment lors de la constitution des monopoles sous l'égide de la finance.

Les syndicats de gaziers et d'électriciens donnent leur adhésion à la CGT dès leur création. Ils se fédèrent pour le gaz en 1903, après le congrès confédéral de Montpellier de 1902, les électriciens y adhèrent en 1905, donnant naissance à la Fédération de l'Eclairage et des Forces Motrices.

Les débats internes à la CGT n'ont pas la même acuité que chez les mineurs par exemple. En tout cas, ils seront moins clivants notamment dans certaines villes de province. Le courant révolutionnaire y est influent, les gaziers prônant l'action directe.

Emile Pataud, dirigeant des électriciens parisiens avec Emile Pouget, secrétaire de la confédération, écrit la brochure « Comment nous ferons la Révolution ».

Pataud sera au cœur de la grève de 1907, une des plus célèbres de l'histoire. Les syndicats maîtrisent la baisse de production et ses conséquences, c'est une première. Certains d'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, auraient voulu jeter cette forme d'action dans la poubelle de l'histoire.

La bataille pour le statut sera au cœur de toutes les actions des électriciens et gaziers.

Compte tenu des caractéristiques du gaz et de l'électricité, la question de la maîtrise publique de ces deux industries est posée.

Dès 1908, on commence à parler de nationalisation même si ce concept est très différent de celui qui prendra corps en 1946. Les gaziers ont déjà parlé d'exploitation en régie directe.

On le voit, si toutefois je n'ai pas été trop schématique ou confus, le syndicalisme naissant n'est pas que contestataire, il est force de proposition.

Aussi, dès 1905, les électriciens dans la lutte, obtiennent un repos rémunéré de dix jours par an.

Les congés payés furent une constante des conquêtes sociales des électriciens et gaziers.

De 1928 à la veille du Front Populaire, sous les coups de boutoir du personnel, on assiste à l'extension progressive des congés et des statuts.

L'objectif du syndicalisme naissant des électriciens et gaziers est celui de la construction d'une profession à statut, et la création d'entreprises nationales au service de la collectivité, en particulier par l'originalité de la pratique gréviste.

Après ces décennies d'émergence et d'essor du syndicalisme, il va être confronté en 1914 à des années difficiles, à l'épreuve de la guerre.

Le syndicalisme adopte une stratégie pacifiste, fondée sur l'entente internationale des travailleurs. Elle repose sur la conviction qu'il sera possible de peser sur les gouvernements par la menace de la grève générale prévue « en cas de conflit comme ultime recours contre les fauteurs de guerre ».

Fin juillet, cette volonté de lutte semble évidente, encore qu'elle ne s'accompagne d'aucun mot d'ordre de portée immédiate.

Malgré l'assassinat de Jaurès le 31 juillet, le réformisme est triomphant, emportant avec lui une majorité des dirigeants. C'est l'union sacrée remettant en cause l'indépendance syndicale.

Des oppositions s'organisent autour de la Vie Ouvrière par des militants venus de l'anarcho syndicalisme. Des comités de défense syndicalistes se mettent en place.

Cette expérience de la guerre va donner conscience d'appartenir à un ensemble plus vaste que la classe et une perception du rôle de l'Etat.

Si le premier conflit mondial modifie fortement la structure économique du pays, il va raviver la crise d'orientation syndicale qui plus est, avec la révolution bolchévique d'octobre 1917.

L'union sacrée et ses conséquences politiques, les tentatives gouvernementales d'intégrer les syndicats – vous le voyez, ce n'est pas d'aujourd'hui – contribuent à la montée de l'opposition révolutionnaire au sein de la CGT et se traduit par des déchirement internes.

Cette période de l'après-guerre voit d'ailleurs un essor des luttes revendicatives mais aussi la répression. Aussi, 20 000 cheminots sont révoqués après la grève du printemps 1920.

Les militants révolutionnaires vont se structurer.

Ils sont exclus.

Désormais, vont coexister deux courants du syndicalisme, l'un « réformiste », la CGT et l'autre « révolutionnaire », la CGTU.

La CGT est devenue conservatrice. Elle a abandonné les conceptions révolutionnaires d'avant-guerre et se veut pragmatique ! Cela étant, elle n'est pas monolithique.

Dans la CGTU, tous les courants, de l'opposition à la collaboration de classe cohabitent, avec notamment ceux qui développent une culture du communiste qui marquera la CGTU.

Il va y avoir des débats, des conflits internes. Mais elle innove avec la création des sections syndicales par exemple.

Elle est fortement attachée à la paix, la lutte anti-impérialiste et anticolonialiste.

Dans cette période apparaît, à partir de 1919, un nouveau ferment de division avec la création de la CFTC faisant sienne la doctrine sociale de l'église. Elle est particulièrement influente dans les mines d'Alsace Lorraine.

Chez les électriciens et gaziers, le clivage CGT/CGTU ne reflète pas celui des tendances.

Ainsi, parmi les dirigeants importants de la fédération réunifiée à partir de 1936, si Marcel Paul, l'ouvrier, est à la CGTU, Emile Pasquier, l'employé, est à la CGT. Ils se rencontrent régulièrement.

Emile Pasquier prend part à la constitution de groupes d'« Amis de l'unité », puis plus tard « l'opposition syndicale Révolutionnaire ».

Avec la crise de la fin des années vingt, deux analyses divergent. Crise du capitalisme ou non, voilà la teneur du débat.

Aucune des deux confédérations ne peut prétendre représenter seul le syndicalisme français. Elles sont deux composantes à la fois contradictoires et complémentaires.

Mais la situation évolue. En 1933, le fascisme international force les portes de l'histoire.

L'extrême droite multiplie les lignes factieuses bénéficiant de l'appui d'une partie de la bourgeoisie et la complaisance d'une fraction de l'appareil d'état.

Cela appelle des réponses inédites.

Le coup de force de février 1934 échoue.

La CGTU rejointe par la CGT, appelle à l'action antifasciste. Le Parti Communiste et le Parti Socialiste appuient le mouvement et signeront par la suite en juillet, un pacte d'unité d'action.

Les intellectuels antifascistes s'organisent.

Le syndicalisme est à l'initiative.

Une situation nouvelle est créée. Les unitaires proposent des contacts aux confédéraux pendant que sur le terrain des comités d'entente se mettent en place, des syndicats uniques se constituent et seront les piliers de l'unité organique. Celle-ci n'est pas une formalité. Les deux conceptions du syndicalisme sont au cœur des débats.

Toutefois, une résolution votée à l'unanimité rappelle « l'opposition absolue qui existe entre les intérêts des salariés, que le syndicalisme a pour mission de défendre, et les intérêts du capitalisme qu'il combat ».

Cette unité retrouvée et surtout la conception qu'elle porte du syndicalisme vont contribuer à la victoire électorale de mai 1936 avec une puissante manifestation le 1^{er} mai qui a lieu entre les deux tours de l'élection.

Les grèves qui suivront la mise en place du gouvernement du Front Populaire vise à **contraindre** le patronat à négocier **et faire respecter** les engagements gouvernementaux.

Des conquêtes sociales sans précédent sont obtenues tant sur les salaires que les congés payés.

L'embellie ne durera pas avec la contre-offensive du patronat qui veut prendre sa revanche. Cela sera facilité par la pause – plutôt la marche arrière – gouvernementale en matière de réformes et le non-soutien aux Républicains espagnols.

D'où la formule de certains dirigeants patronaux, plutôt Hitler que le Front Populaire.

De nombreux militants s'engagent quant à eux dans les brigades internationales, montrant ainsi les valeurs de solidarité et l'internationalisme de la CGT.

Hier, l'Espagne, puis le Vietnam et l'Algérie, aujourd'hui la Palestine et Cuba.

Revenons aux mineurs et électriciens et gaziers.

Côté unité, nous sommes dans la même démarche et la même temporalité qu'au niveau confédéral.

Les semaines qui précèdent mai 1936, grâce à l'action de la nouvelle fédération unie de mineurs, vont voir disparaître les brimades et les sanctions, battant en bèche la discipline à caractère militaire.

Les acquis seront par la suite ceux de l'ensemble du monde du travail.

Du côté des électriciens et gaziers après que la CGTU ait créé en 1934 un premier réseau d'œuvres sociales, l'action s'amplifie pour le statut d'assimilation.

Aussi, la grève de mai/juin 1936 officialise ce qui a été obtenu dans l'action, dans les grandes sociétés électriques et gazières, d'ailleurs le plus souvent mixtes. Ces dispositions sont étendues aux petites sociétés.

Compte tenu de cette situation, la CGT réunifiée adopte son mot d'ordre revendicatif face aux monopoles qui se mettent en place, consortium disait-on à l'époque.

La revendication évolue de statut commun à statut unique pour devenir statut national au congrès du Lyon en 1937, même s'il ne concerne à ce moment que les ouvriers, employés et agents de maîtrise.

Arrêtons-nous un instant sur ce congrès de 1937. Il a été déterminant et fondateur pour les électriciens et gaziers. Il entraînera des répercussions dans la CGT tout entière.

Ce congrès prend également position, sans grands débats d'ailleurs, pour la nationalisation des industries clés.

Il s'agit là d'une orientation tout à fait nouvelle par rapport au pas à pas et au coup par coup réformiste.

Cette revendication de nationalisation s'inscrit dans la démarche du syndicalisme révolutionnaire puisqu'elle vise à s'attaquer à la propriété privée.

Enfin, le syndicalisme de classe doit devenir de masse et encore plus démocratique par la mise en place d'un syndicalisme spécifique et confédéré de cadres.

Syndicalisme dont nous dirons plus tard qu'il a une **double nature** : élément de démocratie et outil de l'organisation.

Même si nous ne cultivons pas le culte de la personnalité, notons l'importance de l'élection de Marcel Paul comme secrétaire général de la fédération quand on sait le rôle qu'il jouera comme résistant, déporté, ministre et syndicaliste.

La fédération, dans les mois qui suivent, sera pour beaucoup dans l'élaboration d'un plan d'équipement hydraulique et publie un projet de statut national afin qu'il soit débattu et enrichi par les électriciens et gaziers.

N'y a-t-il pas là des enseignements pour aujourd'hui ?

Au ce stade, on voit donc comment quarante ans après le congrès constitutif, un demi-siècle après la naissance des syndicats, se sont construits les caractéristiques de la CGT : classe, masse, unitaire, indépendant et démocratique, même si cette dernière est encore très délégataire.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le syndicalisme.

Succinctement, je me limiterai à mettre en évidence les faits saillants mettant en évidence le rôle déterminant joué par la CGT et ses militants.

Ce sera le cas dans la période des années noires à la Libération.

Ce sont des années d'une grande densité.

Elles sont connues de vous toutes et tous avec la République assassinée, le régime autoritaire de Pétain, la collaboration avec l'envahisseur nazi.

C'est une seconde scission avec l'éviction des militants refusant le pacte germano-soviétique, celui-ci déclenchant une vague d'anticommunisme sans précédent qui n'épargne pas la CGT.

Les syndicats à direction unitaire sont démantelés et aussitôt remplacés par des syndicats à direction réformiste.

Voulant instaurer la « paix sociale », le gouvernement de Vichy dissout par la suite les confédérations. C'est la Charte du Travail. La collaboration pour les uns, la clandestinité pour les autres.

Les militants unitaires entrent parmi les premiers dans la Résistance, sous toutes les formes.

Marcel Paul est déporté à Buchenwald.

Le mineur Henri Martel, député, est emprisonné à Alger. Pendant son emprisonnement ses deux fils sont assassinés par les nazis.

La paix sociale c'est la surexploitation. Les mineurs en sont les premières victimes.

Les anciens militants unitaires mettent en place des « Comités d'unité syndicale et d'action ».

A leur initiative fin mai 1941, cent mille mineurs du Nord pas de calais déclenchent une grève revendicative et patriotique. C'est la première grève de masse contre l'occupant.

La répression nazie est sans pitié.

94 internés, 3 fusillés, 284 déportés dont 126 ne reviendront pas. Parmi ces héros, une femme de mineur, Emilienne Mopty à l'initiative de manifestation de soutien. Elle est décapitée à Cologne.

Emiettée, la Résistance va s'organiser progressivement. Benoît Frachon impulsant le travail clandestin.

Un fait majeur intervient, l'unité syndicale.

Les syndicalistes exclus, tendent la main à ceux qui ne l'ont pas été. Anciens CGT et CGTU engagent des pourparlers, et le 17 avril 1943 au Perreux, l'accord de réunification est scellé.

Jean Moulin mandaté par De Gaulle va pouvoir unifier la résistance, notamment le 17 mai 1943 par la mise en place du CNR.

La CGT en est membre à part entière ainsi que des militants animateurs de réseaux de Résistance.

Ce que l'on sait moins, c'est que Louis Saillant, militant CGT, sera le 3^{ème} président du CNR de 1943 à 1946.

De nombreux militants de la fédération de l'éclairage réunifiée sont actifs dans les commissions du CNR. Ils y imposeront par le débat, une conception démocratique de la nationalisation.

Marcel Paul, ministre, s'appuie sur ce projet pour la nationalisation des industries électrique et gazière et de charbonnage de France.

Une page de l'histoire sociale et économique de notre pays se tourne.

Après les nationalisations, la sécurité sociale, avec le redressement du pays, s'ouvre une nouvelle période de l'action de la CGT.

Malgré la perte de nombreux militants, elle compte près de 5 millions d'adhérents.

Nouvelle page de l'histoire de la CGT jusqu'à l'écroulement du mur de Berlin.

Les militants vont chercher à faire vivre valeurs et principes élaborés au cours des décennies de lutte.

Il n'y a pas trente-six types de syndicalisme.

De 1948 à 1963, la guerre froide surdétermine les luttes sociales et chacun choisit son « camp ».

De nouvelles catégories de salariés vont émerger au cours de ce dernier demi-siècle.

Des structures vont se mettre en place traduisant la volonté de diversifier l'activité de la CGT mais encore faut-il que cela devienne l'affaire de toutes et tous.

Si la CGT s'est réunifiée en 1943, le passé n'est pas pour autant aboli.

L'éviction des ministres communistes, les conséquences de la bataille de la production, le retour de la droite et des forces réformistes, l'ingérence américaine avec le plan Marschall vont modifier la donne.

Permettez-moi une parenthèse à cet égard, l'attitude de Trump avec l'Ukraine ressemble étrangement à ce qui s'est passé au lendemain de la guerre.

Si le tableau de 1946/47 doit être nuancé, tout concourt à une nouvelle scission début 1948. Les grèves de fin 47 ne fourniront que l'occasion d'une rupture qui les a précédées et les dépasse singulièrement.

Quelques grands conflits notamment chez les mineurs vont séquencer la période qui s'ouvre.

Notons celui de 1948.

Après qu'ils ont été les héros du redressement du pays, c'est une véritable guerre qui est déclarée aux mineurs.

Notre ancienne fédération du sous-sol a analysé le déroulement de cette grève, le comportement de certains militants.

C'est un échec. La répression sera terrible. Les conséquences se sont fait sentir jusqu'à ces dernières années.

La situation va être compliquée jusqu'à la grève victorieuse de 1963.

Dans cette période de dynamique revendicative, il est toutefois difficile de s'opposer à la guerre d'Algérie.

Si la solidarité de la CGT est réelle, elle a mis du temps à comprendre le problème d'indépendance nationale. Elle n'a pas empêché que Fernand Iveton soit guillotiné après que Mitterrand, le ministre de la Justice d'alors, ait refusé la grâce. Il a été le seul européen condamné à mort.

Sans allonger mon propos, compte tenu du contexte actuel qu'il me soit permis de citer le propos de d'Iveton au pied de l'échafaud « Salut à tous les Camarades. La vie d'un homme, la mienne compte peu. Ce qui compte, c'est l'Algérie, son avenir. Et l'Algérie sera libre demain. Je suis persuadé que bientôt l'amitié entre Français et Algériens se ressoudera ».

Considérons, chers Camarades, que cet appel vaut engagement pour nous aujourd'hui.

Pour revenir à la grève de 1963, c'est un signe avant-coureur de celle de mai/juin 1968 avec la mise en échec pour la première fois du Général de Gaulle.

1968, c'est connu de vous toutes et tous.

Aujourd'hui, plus aucun plumitif ne conteste le rôle central de la CGT.

C'est une période de foisonnement des luttes et conquêtes sociales.

A chaque fois, il faut remettre l'ouvrage sur le métier.

C'est tantôt la répression, tantôt l'institutionnalisation du syndicalisme.

Un autre jour, la mise en concurrence des salariés, l'individualisation. Le lendemain, c'est la nécessité de défaire méthodiquement les conquises du programme du Conseil National de la Résistance. Le surlendemain, c'est déstructurer les entreprises publiques au nom de la concurrence libre non faussée.

Il faut passer du monopole au Monopoly.

Chers Camarades.

Notre histoire nous a légué des principes.

Ils sont des identifiants très forts dans le syndicalisme que nous voulons incarner.

Il n'est pas évident de les mettre en œuvre. Nous avons pu nous tromper mais pas avec une volonté délibérée. Nous avons pu prendre du retard, voire commettre des erreurs, dans nos réflexions comme sur les questions européennes avec son lot de transpositions.

Comme cela avait été confirmé au 40^{ème} congrès confédéral de Grenoble en 1978 ; comme nous l'avons indiqué après la période du programme commun avec son cycle illusion/désillusion ; comme nous l'avons analysé après la période de la gauche plurielle, la CGT a appris de son histoire l'importance de définir elle-même en toute indépendance ses objectifs et sa démarche syndicale.

Ainsi au fil des ans, dans les luttes sociales, à partir de la réflexion des congrès successifs, la CGT s'est donnée comme objectif d'être une grande force syndicale d'émancipation.

Nous n'avons pas pu transformer le monde comme nous l'aurions voulu. Nous avons quand même contribué à le rendre moins difficile, plus vivable et plus digne pour celles et ceux qui n'ont pour vivre, que leur travail.

Nous nous sommes également efforcés de résoudre nos propres crises comme au moment du remplacement de Bernard Thibault ou lors du dernier congrès confédéral.

Jugeons donc le passé à la lumière du présent, en oblitérant à la fois le contexte de l'époque et les discontinuités.

Veillons au renforcement de la CGT.

Comme le déclarait Anatole France le 13 juillet 1905 dans un meeting des électriciens parisiens : « Les ouvriers qui ne sont pas syndiqués ne forment pas un corps solide et résistant. C'est de la poussière d'ouvriers. Elle flotte au gré du souffle patronal et des forces capitalistes ».

Chers Camarades.

Permettez-moi pour conclure, de vous livrer deux réflexions que j'ai tiré de ma vie syndicale. En effet, cela fait exactement 60 ans jour pour jour, que j'ai adhéré à la CGT lors de mon embauchage à la centrale thermique de Saint Ouen.

La première est pour vous les plus anciens du congrès qui parfois, doutez.

Elle émane de Jorge Amado l'immense écrivain brésilien.

A la fin de sa vie, il écrivait : « Ensemble, nous nous sommes battus, nous avons erré et nous avons appris. Nous avons appris, dans notre chair, la différence entre la grandeur d'un idéal et la misère de l'idéologie, nous avons découvert que les grands hommes peuvent se muer en nain lorsque le virus du pouvoir – fût-ce une intime parcelle du pouvoir absolu – s'infiltré dans leur sang et atteint le cœur.

Nous avons conservé intact le rêve qui illuminera notre parcours ».

L'autre enseignement est pour vous, les plus jeunes.

Il est du poète de la négritude Aimé Césaire qui a écrit : « Gardez-vous de vous croiser les bras en l'attitude stérile du spectateur car la vie n'est pas un spectacle, car une mer de douleur n'est pas un proscenium (un théâtre), car un homme qui crie n'est pas un ours qui danse ».

Chers Camarade.

Avec ce congrès, cultivons l'humilité, l'entraide, l'obstination, le refus des paresseux renoncements de ceux qui s'accommodent du *statu quo*, qui liquident leurs convictions pour un plat de lentilles.

Pour conclure définitivement, je reprendrai ce que disait Georges Seguy à l'issue du 40^{ème} congrès confédéral : « Vous savez, chers Camarades, quoi que nos détracteurs en disent en parlant de nous, et quoi que nous en disions nous-mêmes par moment, « La CGT, c'est beau » ».